



Bilan annuel de l'animation du DocOb du site Natura 2000 FR 1112012 – Boucles de Moisson, de Guernes et Forêt de Rosny Année 2021



Photographies en page de couverture de gauche à droite et du haut vers le bas :

Vue d'ensemble du site Natura 2000 depuis Rolleboise © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Sortie suivi picidés en forêt de Rosny © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Parcelle engagée en MAEC sur la commune de Guernes © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Formation landes CBNBP/DRIEE, RNR de Moisson © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Octobre 2021

SOMMAIRE

1	Préambule.....	3
1.1	Le DocOb et le site Natura 2000.....	3
1.2	L'animation.....	3
1.3	Rappel des enjeux et objectifs du DocOb	3
1.4	Missions de la structure animatrice	9
2	Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats. 10	10
2.1	Animation des contrats Natura 2000	10
2.1.a	Suivi des contrats en cours.....	10
2.1.b	Projets de contrats Natura 2000	16
2.2	Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique	19
2.3	Animation de la charte Natura 2000	19
3	Évaluation des incidences des projets.....	19
4	Suivis scientifiques et techniques	19
5	Actualisation du DocOb	26
6	Information, communication, sensibilisation	27
6.1	Création et mise à jour d'outils de communication.....	27
6.2	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	27
6.3	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	27
6.4	Propriétés régionales en périmètre Natura 2000	27
7	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	28
8	Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site	28
8.1	Organisation de la gouvernance du site	28
8.1.a	Organisation des réunions du comité de pilotage	28
8.1.b	Réunions ou rencontres avec les services de l'État	28
8.2	Gestion administrative et financière	28
9	Synthèse	29

1 Préambule

Ce document de synthèse a été réalisé grâce à la trame élaborée par l'ATEN pour la rédaction des bilans annuels d'animation sur les sites Natura 2000.

1.1 Le DocOb et le site Natura 2000

Le Document d'objectifs (DocOb) porte sur la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR1112012 des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny » (Directive Oiseaux) - (localisation et limite de la zone en **Figure 1**).

Le DocOb a été validé par l'arrêté préfectoral du 23/11/2010 et l'animation a débuté le 07/12/2010 à la suite de la réunion du Comité de pilotage (Copil) pour la désignation de la structure animatrice.

1.2 L'animation

Pour la première période d'animation de 3 ans, l'animation du DocOb était portée par la Région Ile-de-France qui a désigné l'Agence des espaces verts (AEV) comme structure animatrice. En effet la convention d'objectifs et de moyens entre la Région et l'AEV précise : « lorsque la Région est désignée structure porteuse de l'animation par le comité de pilotage Natura 2000, elle en délègue l'animation à l'Agence » (CP 16-157).

Le Comité de pilotage a été présidé jusqu'en 2014 par Mme Françoise Descamps-Crosnier, maire puis conseillère municipale de Rosny-sur-Seine, conseillère régionale et Vice-Présidente de l'AEV. Les membres du Copil ont choisi le 26 janvier 2015 d'élire comme président M. Daniel Gouriou, maire de la commune de Moisson.

Le comité de pilotage du 28 septembre 2017, présidé par M. Gouriou, a renouvelé la Région Île-de-France dans ses fonctions de structure porteuse pour la mise en œuvre du DocOb sur ce site Natura 2000 ; l'animation étant ainsi confiée par délégation à l'Agence des Espaces Verts.

Le comité de pilotage du 7 février 2019 a renouvelé Monsieur Gouriou en tant que Président du COPIL et celui-ci a quitté son poste en 2020.

Un comité de pilotage restreint organisé en mars 2021 par la DDT a permis le renouvellement de l'AEV comme structure porteuse et l'élection de Monsieur Adrien LESEC comme Président du COPIL.

L'animatrice Natura 2000 à l'AEV est Fanny Guez depuis juin 2020. Elle consacre 40% de son temps à l'animation du DocOb des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny ». Le temps d'animation restant est réparti sur deux autres sites Natura 2000 animés par l'AEV :

- ZPS FR1112012 des « Boucles de la Marne » (40%),
- ZSC FR 1100819 du « Bois de Vaires-sur-Marne » (20%).

Le présent bilan reprend les activités menées de janvier 2021 à décembre 2021, onzième année d'animation pour ce site.

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DocOb

Les enjeux écologiques ayant justifié la désignation du site portent sur l'état de conservation des espèces de la directive « Oiseaux » identifiées lors des relevés réalisés pour l'élaboration du DocOb.

Le Tableau 1 reprend les différentes espèces et hiérarchise les enjeux de conservation associés. Au total, le site compte 12 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux (espèces menacées devant bénéficier de mesures de protection de leurs habitats).

Les objectifs de développement durable du DocOb ont été déclinés par grands types de milieux (agricoles, forestiers, zones humides, ouverts non agricoles) et sont rappelés dans le **Tableau 2**. Pour chaque objectif, les actions du DocOb correspondantes ont été rappelées.

Figure 1 : Localisation et limites de la ZPS

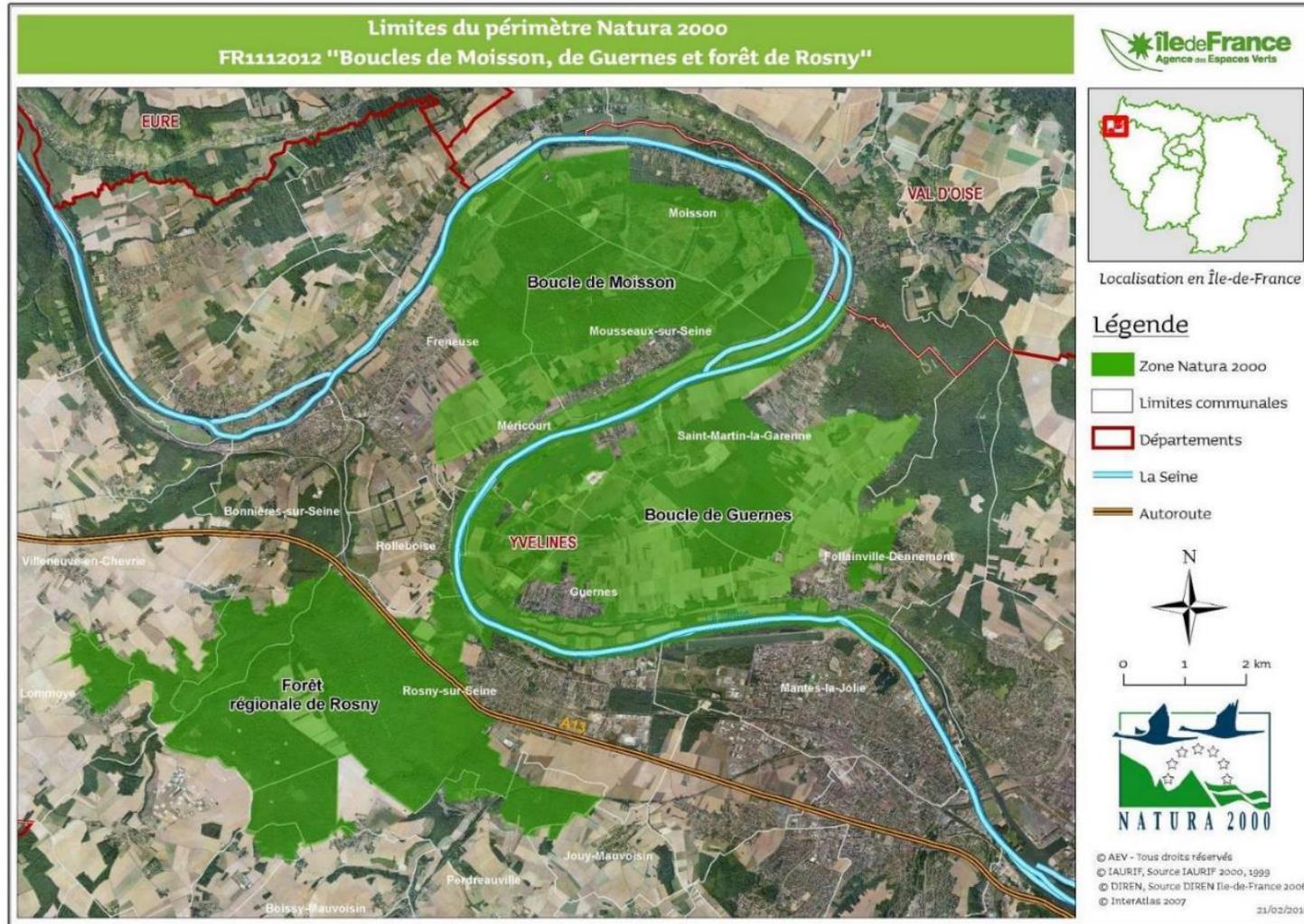


Tableau 1 : Espèces à l'origine de la désignation du site, et hiérarchisation des enjeux

Espèce	Commentaire	Enjeu de conservation	Remarque
Alouette lulu 11 couples	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs mais non menacée en France	Fort	Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables des habitats de nidification
	Risque : Assez fort ; Population faible et localisée, menacée par l'enfrichement des pelouses rases et secondairement par la fréquentation du public. Elle est en augmentation mais dépend de l'entretien du milieu réalisé par l'AEV dans la RNR de la boucle de Moisson		
Œdicnème criard 34-41 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; Espèce assez rare et relativement localisée en Île-de-France. La ZPS accueille la plus importante population de la région. « Quasi menacé » en France	Fort	Régression prévisible de la population si des mesures de conservation et de gestion ne sont pas mises en œuvre
	Risque : Fort ; Espèce actuellement bien représentée dans la ZPS mais menacée à court ou moyen terme par la fermeture des pelouses et friches de recolonisation de carrières qui accueillent la majorité des effectifs		
Fauvette pitchou 1 couple	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce rare en Île-de-France, localisée à quelques secteurs et en limite d'aire de répartition mais non menacée en France	Fort	Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables des habitats de nidification
	Risque : Assez fort ; Population très faible et isolée, dépendante de l'entretien des landes au sein du Domaine régional		
Engoulevent d'Europe 9-14 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; Espèce assez rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs mais non menacée en France	Fort	Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables des habitats de nidification
	Risque : Assez fort ; Population faible et localisée qui a connu une forte régression. Elle est menacée par le boisement des landes		
Sterne pierregarin 2-3 (-15) couples	Valeur patrimoniale : Assez forte ; Espèce assez rare et localisée en Île-de-France mais non menacée en France	Fort	Risque de disparition en l'absence de mesures de conservation
	Risque : Fort ; Population faible, menacée par le dérangement par le public		
Pie-grièche écorcheur 5-6 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; Espèce rare en Île-de-France mais assez bien répartie dans la région et non menacée en France	Assez fort	Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des milieux favorables (landes et pelouses piquetées, haies arbustives en bordure de prairies...)
	Risque : Moyen ; Population faible et localisée mais stable. Habitats menacés par évolution en boisements		
Bondrée apivore 7-8 (-10) couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare dans la région mais bien répartie sur le site et en Île-de-France et non menacée en France	Faible	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières
	Risque : Faible ; L'espèce est bien présente dans la ZPS. Les risques d'altération de ses habitats de chasse sont moyens et de reproduction sont faibles		
Circaète Jean-le-Blanc 2-4 individus	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce très rare et nouvellement nicheuse en Île-de-France, très localisée et en limite d'aire de répartition mais non menacée en France	Faible	Population non nicheuse actuellement non dépendante de mesures de conservation particulières
	Risque : Faible ; L'espèce ne niche pas actuellement dans la ZPS. Le secteur est isolé des sites les plus proches occupés par ce rapace (forêt de Fontainebleau). Les risques d'altération de ses habitats de chasse sont moyens		
Milan noir 1 couple	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce rare en Île-de-France, localisée à quelques sites et en limite d'aire de répartition mais non menacée en France	Faible	Situation de l'espèce indépendante de l'état des habitats et des activités au sein

Espèce	Commentaire	Enjeu de conservation	Remarque
irrégulier	Risque : Faible ; Nidification irrégulière, population très faible et isolée mais habitat peu menacé		de la ZPS tant que l'espèce est un nicheur irrégulier
Martin-pêcheur d'Europe 2 (5-10) couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare en Île-de-France mais bien répartie dans la région et non menacée en France	Faible	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières
	Risque : Faible ; Les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité		
Pic mar 13 couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez commune, bien répartie en Île-de-France et en forêt de Rosny, en augmentation et non menacée en France	Faible	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières
	Risque : Faible ; Ses habitats sont peu menacés actuellement		
Pic noir 3 couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare et bien répartie en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France	Faible	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières
	Risque : Faible ; Population faible mais stable et habitats peu menacés actuellement		

D'après : LELAURE B. et al, 2010 – Document d'objectifs du site Natura 2000 FR1112012 « Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny ». Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, PARIS, juillet 2010, p143.

Tableau 2 : Objectifs de développement durable sur le site

Type de milieux	Objectifs de développement durable		Actions ¹	
Tous les milieux	OBJECTIF 1	Protéger les espaces naturels et agricoles dans une logique de maintien des corridors écologiques	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_1
	OBJECTIF 2	Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire	Anim_1	
	OBJECTIF 3	Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_2
	OBJECTIF 4	Assurer la prise en compte des espèces d'intérêt communautaire lors de l'exploitation des granulats	Anim_3	
	OBJECTIF 5	Accompagner le développement d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement et développer la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de loisirs	Anim_4 Anim_6	Freq_1 Freq_2 Freq_3

¹ Anim = Animation ; ZH = Zones humides ; MO = Milieux ouverts

	OBJECTIF 6	Assurer le suivi scientifique de l'avifaune et améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement	Anim_5 Anim_Agri Anim_Forêt	Anim_ZH Anim_MO
--	------------	---	-----------------------------------	-----------------

Type de milieux	Objectif 7	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux agricoles	Maintenir ou développer des pratiques agricoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles	✓ Développer une agriculture économe en intrants et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires	Anim_Agri Agri_3 à 6 Charte
		✓ Maintenir voire développer le maillage en éléments fixes du paysage et l'entretenir de manière adaptée	Agri_1 Agri_2 Charte
		✓ Maintenir voire développer les couverts herbacés (jachères, prairies, bandes enherbées) et les gérer de manière extensive	Agri_3 à 9 Charte
		✓ Maintenir un assolement diversifié comprenant des cultures favorables à l'œdicnème criard	Anim_Agri Agri_10
		✓ Lutter contre l'embroussaillage des milieux ouverts par le pâturage	Agri_11

Type de milieux	Objectif 8	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions ²
Milieux forestiers	Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique de l'exploitation forestière et les activités de loisirs	✓ Promouvoir une sylviculture durable et économe en intrants sans recours aux produits phytosanitaires	Anim_forêt Charte
		✓ Améliorer la structure des peuplements forestiers pour les rendre plus favorables aux espèces d'intérêt communautaire	Forêt_1 Forêt_2 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

Type de milieux	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux Humides (cours d'eau, plans d'eau et leurs	Maintenir ou développer des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux	✓ Lutter contre les sources de pollution des eaux	Anim_ZH Charte

² Freq = fréquentation

berges)	d'intérêt communautaire inféodées aux milieux humides sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Maintenir ou développer une végétation ripuaire favorable aux oiseaux d'intérêt communautaire	ZH.1 Charte
		✓ Assurer le bon fonctionnement hydraulique des zones humides	ZH.2
		✓ Maintenir ou créer des sites de nidification pour les espèces d'intérêt communautaire	ZH.1 ZH.3 ZH.4
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

Type de milieux	Objectif 10	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux ouverts non agricoles (pelouses, landes, fruticées, friches, végétations rases...)	Maintenir voire développer les milieux ouverts et mettre en place des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Développer une gestion des milieux ouverts économe en intrants en limitant l'usage des produits phytosanitaires	Anim_MO Charte
		✓ Lutter contre l'embroussaillage et entretenir voire restaurer une mosaïque d'habitats comprenant des milieux ouverts (pelouses, landes, fruticées)	MO.1 MO.2
		✓ Créer ou maintenir les éléments fixes du paysage (haies, ripisylves...)	MO.3 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

1.4 Missions de la structure animatrice

Le rôle de l'AEV dans l'animation du DocOb du site des Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny s'articule autour des missions suivantes :

- Impulsion et aide à la mise en œuvre d'actions visant à la restauration et la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaires à l'origine de la désignation du site,
- Apport de conseils et d'expertise dans le cadre des évaluations des incidences,
- Récupération, synthèse et interprétation de données visant au suivi scientifique des espèces et habitats à l'origine de la désignation du site,
- Information, communication et sensibilisation,
- Participation à la cohérence des politiques publiques,
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

La suite de ce bilan est structurée selon les missions ci-dessus, et se propose de détailler les réalisations de l'année 2020.



Figure 2 : Mare dans la forêt régionale de Rosny, journée suivi picidés, © AEV, S.Coste-Durieux, 2019

2 Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.

Certains outils développés par Natura 2000 ont pour but direct de maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats des espèces-cibles de la ZPS. Il s'agit de la signature des contrats Natura 2000, de l'engagement des agriculteurs dans des mesures agro-environnementales climatiques (MAEC), de la charte, et de l'application du régime des évaluations des incidences Natura 2000 (EIN). Les paragraphes suivants se proposent d'explicitier les actions d'animation que l'AEV a mis en place pour faire jouer ces leviers.

2.1 Animation des contrats Natura 2000

2021 était la sixième année où la contractualisation a été possible pour la programmation du FEADER sur la période 2014-2020. C'est une année de transition avant la nouvelle programmation liée au renouvellement de la PAC. La durée de contrat était écourtée afin de d'éviter une trop longue période de recouvrement entre les 2 programmations.

2.1.a Suivi des contrats en cours

Restauration et entretien des milieux ouverts sur la réserve naturelle régionale (RNR) de Moisson.

Un contrat Natura 2000 a été signé par l'AEV en décembre 2016 pour :

- la fauche avec export (action No4R) sur 20,4 ha chaque année pendant 5 ans,
- le broyage de pelouses et friches restaurées (action No5R) sur 10,4 ha chaque année pendant 5 ans,
- la fauche exportée des friches et ourlets (action No4R) sur 16,97 ha tous les deux ans
- l'abattage de résineux (action No1Pi) sur 13,40 ha,
- des dessouchages (action No1Pi) sur 5,30 ha.

Toutes ces opérations sont inscrites dans le plan de gestion de la Réserve naturelle régionale, c'est-à-dire qu'elles ont été validées par le Comité consultatif de gestion de la réserve.

Une demande pour le renouvellement de ce contrat a été faite début 2021 en ajoutant une action par rapport au dernier contrat :

- Entretien de la mosaïque arbustive et de la lande à Callune sur la Grande Ballonnière par broyage tournant de 5 Ha sur une superficie de 61 Ha (No6R). Cet entretien a pour objectif de maintenir les habitats de la Pie-grièche écorcheur et de l'Engoulevent d'Europe.



Figure 3 : Après les travaux 2020 de fauche annuelle avec export, RNR de Moisson © AEV, 2020

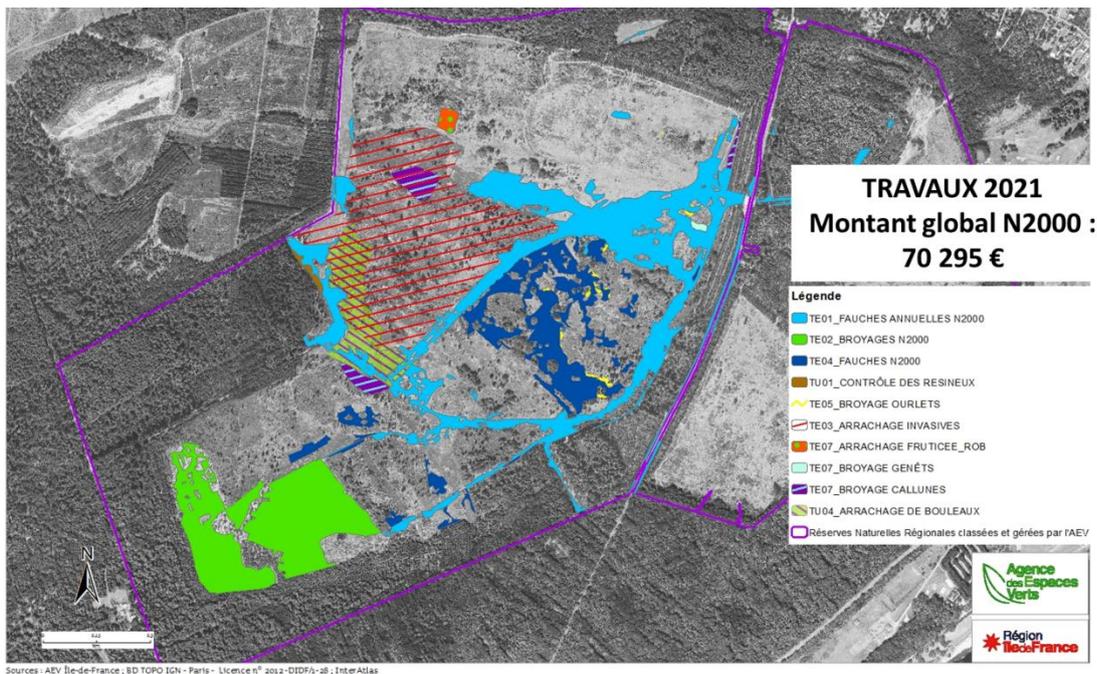


Figure 4 : Localisation des travaux de fauche réalisés en 2021 sur la RNR de Moisson © AEV

Les milieux de landes et de pelouses sont très rares dans la région et précieux pour l'accueil de espèces suivants : l'Œdicnème criard, l'Alouette lulu, la Pie-grièche écorcheur, et l'Engoulevent d'Europe en nidification, mais également la Bondrée apivore et le Circaète Jean-le-blanc en alimentation.

Il s'avère primordial de continuer à restaurer et à entretenir ces habitats d'espèces pour le maintien et la conservation des populations. Pour cela des interventions mécaniques régulières sont nécessaires, afin d'éviter la fermeture du milieu.

Entretien des milieux ouverts au sein de l'espace régional de Flicourt.

Un contrat Natura 2000 a été signé par l'AEV en décembre 2016 afin :

- D'entretenir les milieux favorables à la reproduction de l'Œdicnème criard :
 - o gestion par une fauche d'entretien annuelle des milieux ouverts sur 6 ha,
 - o arrachage du Buddleia sur 13 ha, tous les ans,
- De canaliser le public et l'informer de son impact si les cheminements et aménagements de mise en défens ne sont pas respectés, à travers :
 - o le confortement de la haie sur 200 mètres linéaires,
 - o le renforcement de la palissade sur 50 mètres linéaires,
 - o la pose d'une barrière,
 - o la pose de deux panneaux d'information des usagers.

Une demande de renouvellement de ce contrat a été faite en début d'année 2021.

En 2021, les travaux d'entretien visant à optimiser les conditions d'accueil de l'Œdicnème criard en période de reproduction et rouvrir la vue sur le plan d'eau depuis les observatoires, ont été poursuivis. Des travaux de broyage de zones de nidification de l'Œdicnème Criard ont notamment été réalisés. Le prestataire a également réalisé de la fauche avec export de prairies sèches.

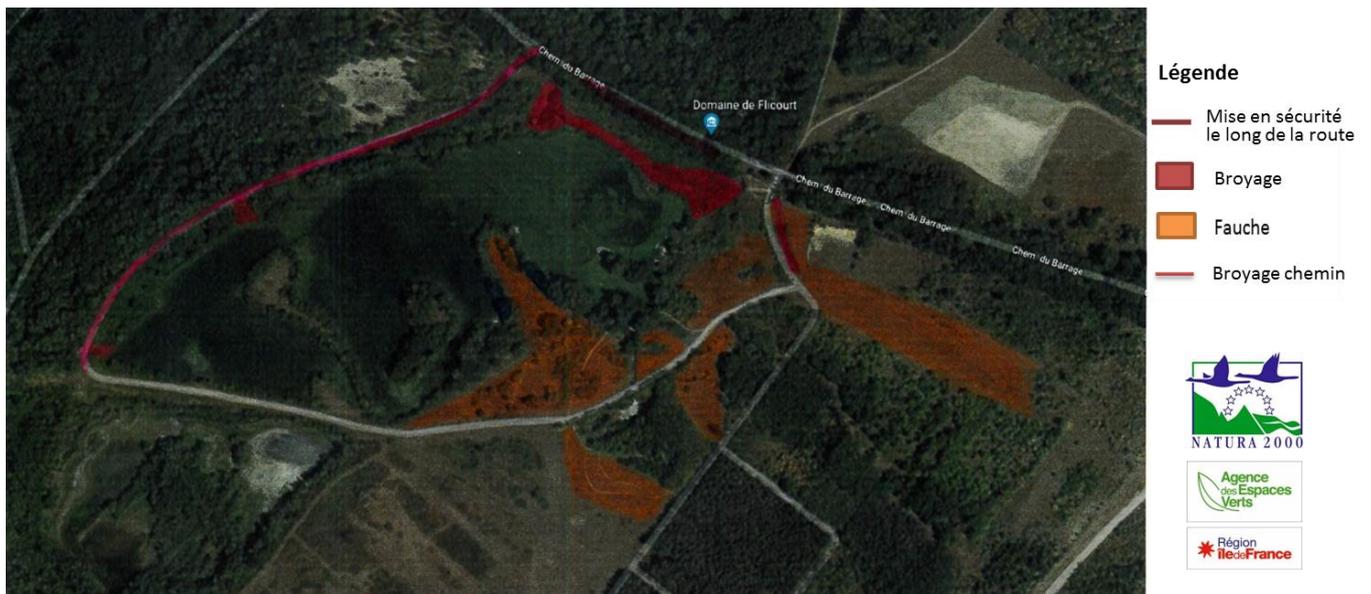


Figure 5 : Localisation des travaux réalisés en 2021 sur l'espace régional de Flicourt © AEV

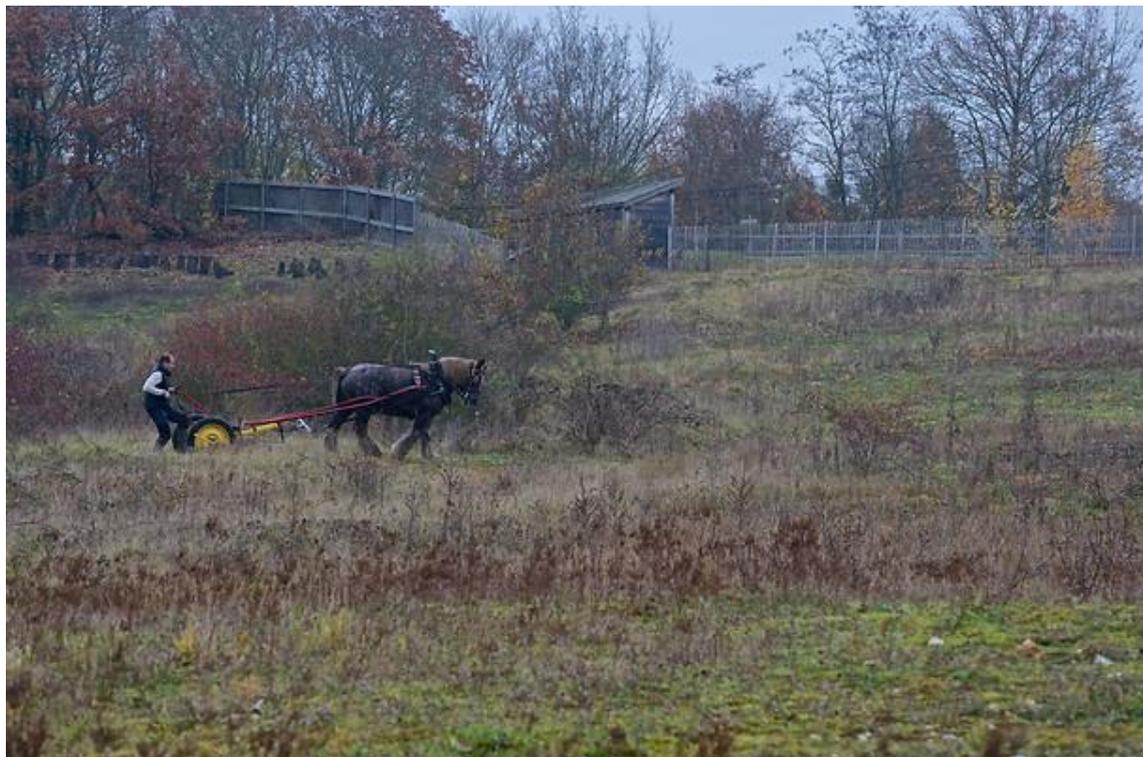


Figure 6 : Fauche à cheval sur l'espace régional de Flicourt © AEV/ L'agence Nature- F. Chenel

Entretien des pelouses des coteaux calcaires de Rosny

L'AEV a signé en décembre 2016 un contrat Natura 2000 pour l'entretien de 9 ha de pelouses calcaires, par pâturage ou fauche avec export réalisée chaque année en septembre – octobre, entre 2016 et 2021, pour la préservation des milieux ouverts fréquentés par l'Alouette lulu et la Bondrée apivore. Une demande pour renouveler cette convention a été faite début 2021.

Le pâturage est jugé préférable à la fauche mécanique notamment en raison de son caractère historique sur le site et par sa compatibilité avec les objectifs de gestion. Au vu de la difficulté à trouver un éleveur pour

l'entretien de ces zones ou un prestataire d'éco-pâturage à un coût raisonnable, une fauche avec export a été réalisée en 2016, 2017, 2018 et 2019, 2020 et 2021.

En 2021 la fauche a suivi le schéma suivant :

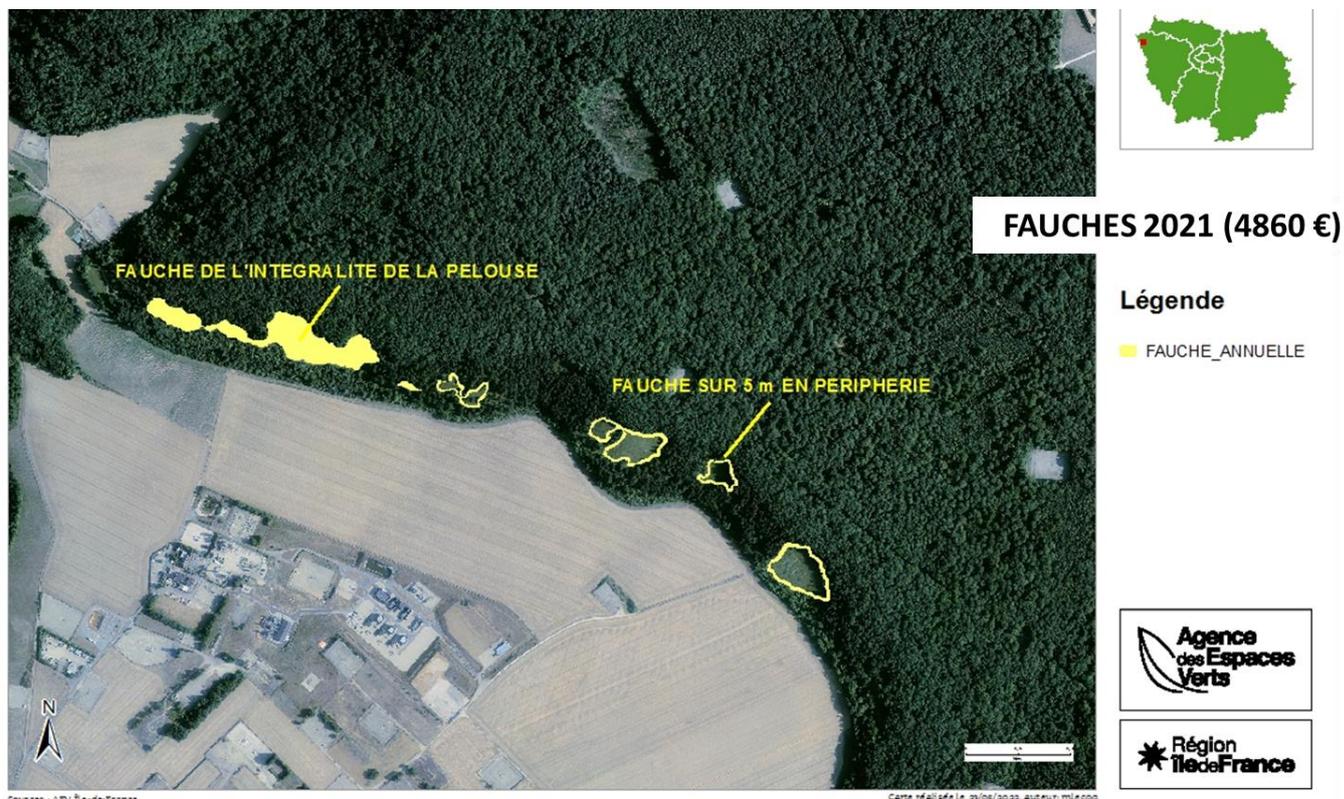


Figure 7 : Plan de fauche sur l'espace régional de Flicourt © AEV/ L'agence Nature- F. Chenel



Figure 8 : Après la fauche avec export réalisée en 2018 sur les pelouses calcaires de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine © AEV, N. Prou, 2018

Restauration de pelouses calcaires sur les coteaux de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine

L'Agence des espaces verts a effectué des travaux de réouverture de ces pelouses, la dernière opération ayant eu lieu en 2010. Un contrat Natura 2000 est en cours depuis 2016 sur les 9 hectares de pelouses calcaires existantes pour leur entretien par fauche avec export. La chargée de mission a travaillé en 2017 avec son collègue gestionnaire de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine sur un projet de réouverture de nouvelles surfaces aujourd'hui boisées par des résineux, sur une surface de 1,4 ha.

Augmenter la surface et les connectivités écologiques entre les différentes pelouses qui forment de petites poches dans le boisement permettra d'améliorer la résilience et la fonctionnalité de ces milieux rares et fragiles, habitats de l'Alouette lulu en nidification et de la Bondrée apivore en alimentation.

Le projet a été validé par le Comité régional de programmation du 5 décembre 2017, la convention a été signée à l'été 2018 et les travaux d'abattage ont été réalisés début 2020.

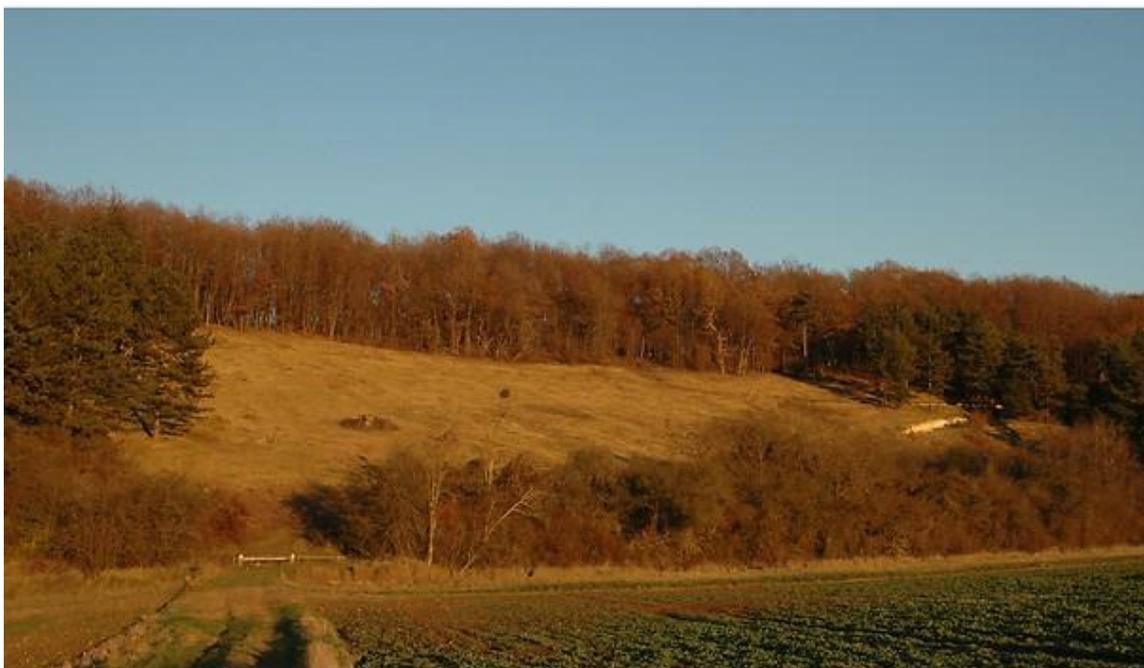


Figure 9 : Coteaux calcaires de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine © AEV, N. Prou, 2011

En 2020 des travaux de réouverture des pelouses ont été réalisés par abattage. Et à l'hiver 2021 les travaux ont consisté au broyage des rémanents.



Figure 10 : Extension des pelouses calcaires de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine © AEV, 2021

Mise en place d'îlots de sénescence en forêt de Rosny

La demande de subvention concernant l'élaboration d'un contrat Natura 2000 forestier pour la mise en place d'îlots de sénescence en forêt régionale de Rosny a été validée en Comité régional de programmation le 12 décembre 2017. Le marquage des arbres a été réalisé à l'été-automne 2019.

La mise en place de ces îlots de sénescence profite aux espèces d'oiseaux forestiers d'intérêt communautaire, les Pics mar et noir, et la Bondrée apivore, en favorisant les gros et vieux arbres qui forment leur habitat de nidification. Cela est également bénéfique pour tout un cortège d'espèces, les oiseaux forestiers utilisant les cavités des vieux arbres (Sittelle torchepot, Chouette hulotte, Pigeon colombin) mais aussi les chiroptères.

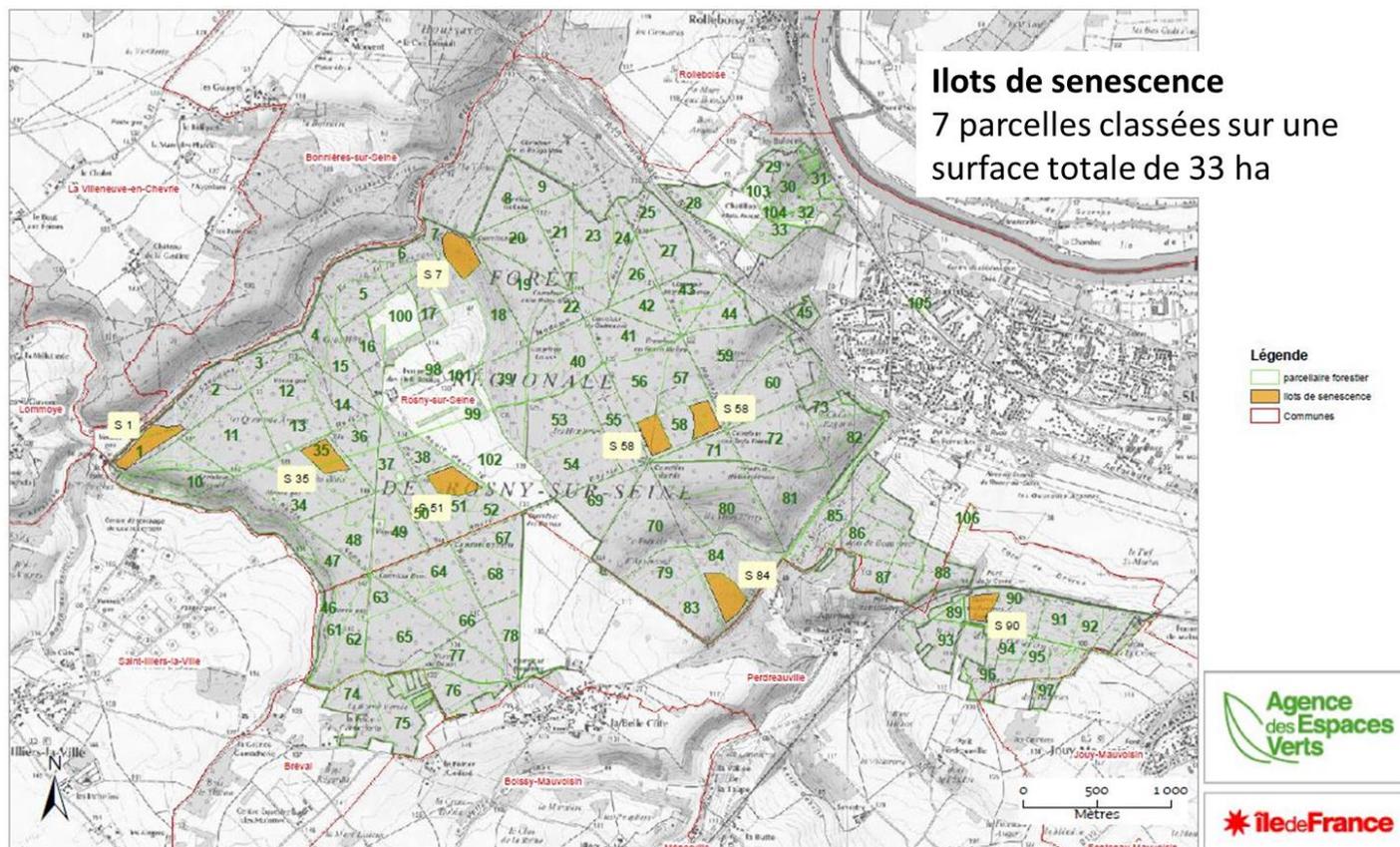


Figure 11 : Localisation des îlots de sénescence proposés à un engagement en contrat Natura 2000 © AEV, N. Prou, 2017

2.1.b Projets de contrats Natura 2000

Plusieurs projets de contrats sont à l'ordre du jour sur le site.

L'AEV projette de faire une demande de subvention pour le site de Flicourt :

- Fauche tardive (sans intervention sur les ronciers/pruneliers) en favorisant les prairies piquetées.

Les espèces cibles sont les suivantes :

- > Pie grièche écorcheur,
- > Engoulevent d'Europe,
- > Alouette Lulu,
- > Milan noir,
- > Fauvette pitchou,
- > Œdicnème criard.
- Restauration et entretien de la végétation des berges du plan d'eau par des tailles en têtard sur les saules en ripisylve à 1,5m de haut et par l'annelage et coupes par petites tranches sur les bouleaux susceptibles d'envahir la roselière.

Cette mesure vise à maintenir l'entretien des saules réalisé depuis plusieurs années afin de ne pas les fragiliser et d'éviter qu'ils ne tombent, ce qui déstabiliserait la berge. La conservation de la berge permet de maintenir un habitat potentiel et favorable au Martin-pêcheur d'Europe.

- Restauration de l'îlot favorable à l'alimentation et à l'observation de limicoles/laro-limicoles. L'objectif serait de recharger en sablons et granulats disponibles et prélevés sur le site, à côté du front de taille.

L'espèce du DocOb ciblée est la Sterne pierregarin.

La société Lafarge Holcim Granulat souhaiterait signer un contrat Natura 2000 sur une ancienne carrière à Sandrancourt pour :

- Restaurer et entretenir la végétation des berges d'un plan d'eau et limiter l'envahissement par les saules – Espèce cible Docob : Sterne pierregarin ;
- Réaliser un griffage de surface – Espèce cible Docob : Œdicnème criard.

Enfin, la commune de Mantes-la-Jolie envisage de réaliser un contrat Natura 2000 pour l'entretien de milieux ouverts, l'entretien des noues et des panneaux de sensibilisation du public sur l'île Aumône.

Tableau 3 : Synthèse des contrats Natura 2000 **ni agricoles ni forestiers** en cours ou terminés au sein de la ZPS des Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny

Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Espèces concernées	Surface ou nb	Mesures du DocOb	Avancement
AEV – RNR Moisson	68 726,30 €	14/01/2010	Ouverture et maintien de milieux ouverts	Oedicnème criard Alouette lulu Pie grièche écorcheur Bondrée apivore Circaète Jean le Blanc	32 ha	MO.1	Opération soldée en 2014
BPAL Moisson	10 979,28 €	18/01/2013	Création et pose d'un radeau artificiel	Sterne pierregarin	9 m ²	ZH.4	Travaux réalisés en février 2013
AEV – RNR Moisson	106 288,82 €	16/10/2013	Milieux ouverts : restauration par débroussaillage lourd + entretien par fauche avec exportation	Oedicnème criard Pie grièche écorcheur Bondrée apivore Circaète Jean le Blanc	82 ha (débroussaillage) et 49 ha (fauche)	MO-1	Travaux réalisés fin 2013. Opération soldée en 2016.
AEV - Domaine de Flicourt	21 621,20 €	16/10/2013	Entretien de milieux ouverts par fauche avec exportation	Oedicnème criard Pie grièche écorcheur Bondrée apivore	5,6 ha	MO-1	Passage en 2013 et 2014. Contrôle service fait sur place en 2014. Opération soldée en 2016.
AEV – RNR Moisson	366 156,00 €	02/11/2017	Milieux ouverts : restauration et entretien par gyrobroyage, débroussaillage et fauche	Alouette lulu Oedicnème criard Pie grièche écorcheur Engoulevent d'Europe Bondrée apivore Circaète Jean le Blanc	37 ha fauche 10,5 ha broyage	MO-1	
AEV - Domaine de Flicourt	112 639,22 €	02/11/2017	Entretien de milieux ouverts par fauche et élimination d'espèce indésirable, mise en défens et information	Oedicnème criard Pie grièche écorcheur Bondrée apivore	6 ha fauche 13 ha buddleias 200 ml mise en défens 2 panneaux	MO-1 Freq-2 Freq-3	

			des usagers				
AEV - Forêt régionale de Rosny	67 500,00 €	02/11/2017	Entretien de milieux ouverts par fauche et pâturage	Alouette lulu Bondrée apivore	9 ha	MO-1 MO-2	
AEV - Forêt régionale de Rosny	94 227,00 €	24/10/2018	Restauration de pelouses	Alouette lulu Bondrée apivore	2 ha	MO-1	
LafargeHolcim Granulats – Saint-Martin la Garenne	10 910 €	06/07/2019	Mise en place d'un radeau à Sternes	Sterne Pierregarin	1 radeau	ZH-4	En attente de la réception de la demande de paiement

2.2 Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique

2021 a été une année de transition entre les 2 programmations, la prochaine programmation étant prévue pour l'année 2023. Cette année de transition voit une diminution du nombre de mesures contractualisables, des mesures majoritairement renouvelables 1 an au lieu d'un engagement sur 5 ans, et une difficulté à prévoir des engagements du fait d'une organisation de la campagne retardée.

En 2021 :

- 9 exploitants engagés sur le territoire pour une surface totale de 224,57 ha ;
- les mesures localisées et ponctuelles n'ont pas été renouvelées dans la période de transition entre les 2 PAC ;
- 3 exploitants engagés dans de nouvelles mesures herbes suivantes (51 ha) :
 - HE70 « Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique ou floristique » contractualisé sur 5 ans,
 - HE09 « Gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée et fauchage tardif » contractualisé sur 1 an,
 - HE25 « Ouverture d'un milieu en déprise agricole et gestion pastorale » contractualisé sur 1 an,
 - HE03 « Gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée » contractualisé sur 1 an.

2.3 Animation de la charte Natura 2000

La charte Natura 2000 du site des Boucles de Moisson, de Guernes et de la forêt de Rosny permet une prise en compte basique des enjeux de conservation des espèces désignées à travers des actions de gestion courantes et non contraignantes. Le signataire s'engage à respecter les points prévus par grands types de milieux (forêts, milieux ouverts, milieux humides, agricoles, loisirs) sur les parcelles cadastrales concernées.

Aucun propriétaire n'a encore signé la charte Natura 2000 de ce site.

Il n'y a pas eu d'animation de la charte Natura 2000 en 2021.

3 Évaluation des incidences des projets

La chargée de mission Natura 2000 est sollicitée dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) soit par les pétitionnaires à la recherche d'un accompagnement, soit par les services instructeurs pour avis.

Le projet traité en 2021 pour ce site était les foulées moissonnaises.

4 Suivis scientifiques et techniques

Le suivi des populations des espèces de la Directive fréquentant la ZPS ne peut être réalisé par l'animatrice Natura 2000 seule, en raison de la charge de travail que représentent l'animation et la gestion technique, administrative et financière de trois sites Natura 2000. Nous remercions les ornithologues bénévoles œuvrant sur le territoire et nous faisant bénéficier de leur expertise, en particulier Gérard Baudoin, Corinne Dumont, Laurence Boiteux, Éric Grosso, Charles Bertrand, Jean-

Marie Gibiard, François Lelièvre, Rémi Jugieux, Jean-Claude Chantelat, Martial Colas, Christian Fouqueray, Isabelle Lhermitte, François Hébert.

En outre deux conventions de partenariat sont en cours avec les associations LPO, pour la RNR de Moisson, et ASEE (Association de Sauvegarde de l'Environnement d'Épône), sur l'ensemble de la ZPS. L'objectif de la mise en place de ces conventions était de fixer un cadre d'échange entre les structures et de permettre aux observateurs de pouvoir circuler dans la réserve à des fins d'inventaire ou de suivi.

Le suivi ornithologique de la ZPS est assuré à travers les volets d'observation suivants :

- Des échanges avec les ornithologues du secteur,
- les comptages annuels Wetlands,
- la collecte de données des gestionnaires de différents sites (AEV, PNR Vexin...),
- les suivis que réalise Gérard Baudoin sur certaines propriétés régionales.

Pour les synthèses, de précieuses données sont communiquées : d'une part les données ornithologiques extraites de la base de données Cettia-IDF sur l'ensemble du site Natura 2000, transmises par l'Agence régionale pour la Biodiversité, d'autre part la consultation des observations sur le site internet faune-idf.fr (LPO), et enfin les observations de Gérard Baudoin qui partage également ses analyses et son expertise du territoire.

Remarque :

Les nombreux dérangements liés aux activités nautiques et de pêches sur le secteur, réduisent considérablement l'attractivité de l'avifaune pour les grands plans d'eau.

Ce bilan présente la synthèse des données sur l'année 2021, analysées et transmises en grande majorité par Gérard Baudoin et Corinne Dumont. A noter qu'en raison de la COVID les suivis n'ont pas pu se faire de manière optimale et pour beaucoup d'espèces, les données récoltées ne peuvent être comparées aux années précédentes.

Tableau 7 : Synthèse des suivis naturalistes

Espèce en 2009	Valeur patrimoniale et risque (DocOb)	Remarque (DocOb)	Situation 2020	Situation 2021
Alouette lulu 11 couples	Valeur patrimoniale : Très forte ; Vulnérable IDF ; Non menacé Fr	Dépendance mesures de gestion favorables aux prairies rases parsemées de buissons	Boucle de Guernes & forêt de Rosny : Pas de nicheur observé.	Boucle de Guernes : 4 à 5 mâles chanteurs.
	Risque : Assez fort ; Population faible et localisée Menaces : enrichissement des prairies rases et fréquentation du public En augmentation (dépendante entretien RNR Moisson)		Boucle de moisson : - RNR : 8 couples.	Boucle de moisson : - RNR : 11 chanteurs. - Commune de Moisson : 3 mâles chanteurs.
Cedricnème criard 34-41 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; « Quasi menacé » IDF ; Non menacé Fr.	Régression prévisible en l'absence de mesures de conservation et de gestion	Boucle de Guernes : - 12 nicheurs certains. 7 nids ont été vérifiés dans le cadre de l'étude de suivi des populations d'Ædicnèmes Criards ;	Boucle de Guernes : - 8 couples nicheurs certains. 9 nids ont été vérifiés dans le cadre de l'étude de suivi des populations d'Ædicnèmes Criards.
	Risque : Fort ; rare et relativement localisée. ZPS : plus importante population IDF Menaces : fermeture des pelouses et friches de recolonisation de carrières		- 9 couples nicheurs probables. - 1 couple nicheur possible.	Boucle de Moisson : - 11 couples nicheurs probables. - 1 couple nicheur possible.
			Boucle de Moisson : - 1 nicheur certain ; - nicheurs probables ; - 3 nicheurs possibles.	Boucle de Moisson : - 2 couples nicheurs certains ; - 5 couples nicheurs probables ; - 3 couples nicheurs possibles.
			Diminution constatée par rapport à 2019	

			qui peut être expliquée par une diminution de la pression d'observation en raison de la période de confinement en mars /avril.	
Engoulevent d'Europe 9-14 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; Quasi menacé IDF ; Non menacé Fr.	Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables aux landes	Boucle de Guernes : 1 nicheur certain.	Boucle de Guernes : 1 couple nicheur probable.
	Risque : Assez fort ; population faible et localisée après forte régression. Menaces : boisement des landes		Boucle de Moisson : Entre 12 et 15 nicheurs certains sur la RNR.	Boucle de Moisson : – RNR : 6 mâles chanteurs. – Commune : 8 mâles chanteurs.
Sterne pierregarin 2-3 (-15) couples	Valeur patrimoniale : Assez forte ; Vulnérable IDF ; Non menacé Fr.	Risque de disparition en l'absence de mesures de conservation	Boucle de Guernes : 1 nicheur certain au lieu-dit les fonciers. Remarque : au radeau du port de l'Ilon, plus d'une dizaine de couples étaient observés avant qu'une corneille ne détruise les nids.	Boucle de Guernes : 2 couples nicheurs certain au lieu-dit les fonciers. 44 oiseaux le 20 Mai dont 24 sont installés dans le radeau. Une Corneille visite systématiquement le radeau pour la 2 ^{ème} année et le 10 juin nous constatons l'abandon du site de reproduction.
	Risque : Fort ; Population faible, menacée par le dérangement par le public		Radeau de la base de loisir : 40 poussins fin juillet	Radeau de la base de loisir : 30 oiseaux environ et 60 poussins fin juillet
Pie-grièche écorcheur 5-6 couples	Valeur patrimoniale : Forte ; Quasi menacé IDF et Fr.	Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des landes et pelouses piquetées, haies arbustives	Boucle de Guernes : 8 nicheurs certains. Remarque : toutes les Pie-grièches écorcheur du secteur sont en Natura 2000. En évolution positive	Boucle de Guernes : 12 couples nicheurs certains.

	Risque : Moyen ; Population faible et localisée mais stable. Habitats menacés par évolution en boisements, disparition des haies.		Boucle de Moisson : - RNR : 6 couples.	Boucle de Moisson : - RNR : 7 mâles cantonnés.
Bondrée apivore 7-8 (-10) couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Vulnérable IDF ; non menacé Fr.	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières	Boucle Guernes : 1 couple nicheur possible.	Boucle Guernes : 1 couple nicheur possible.
	Risque : Faible ; Risque d'altération de ses habitats de chasse moyen ; de reproduction faible		Forêt de Rosny : 1 couple nicheur possible. Remarque : Le territoire très vaste de la Bondrée apivore rend complexe le suivi qui mériterait plus de temps d'observation.	
Circaète Jean-le-Blanc 2-4 individus	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce très rare et nicheuse marginale IDF ; non menacé Fr.	Population non nicheuse actuellement non dépendante de mesures de conservation particulières	Aucune observation	
	Risque : Faible ; non nicheur. Risque d'altération de ses habitats de chasse moyen			
Milan noir 1 couple irrégulier	Valeur patrimoniale : Très forte ; Espèce rare, Vulnérable IDF ; non menacé en Fr.	Situation de l'espèce indépendante de l'état des habitats et des activités au sein de la ZPS tant que l'espèce est un nicheur irrégulier	Boucle de Guernes : 1 couple nicheur certain au bois de la plaine.	Boucle de Guernes : 1 couple nicheur possible au bois de la plaine.
	Risque : Faible ; Nidification irrégulière, population très faible et isolée mais habitat peu menacé			
Martin-pêcheur d'Europe 2 (5-10) couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare IDF, bien répartie ; Vulnérable Fr.	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières	Boucle de Guernes : 3 nicheurs possibles (dont les zones de chasse se situent à Flicourt au lieu-dit les fonciers et sur l'île Aumône).	Boucle de Guernes : 3 nicheurs possibles (dont les zones de chasse se situent à Flicourt au lieu-dit les fonciers et sur l'île Aumône).

	Risque : Faible ; Les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité		Boucle de Moisson : 1 couple possible. Remarque : la période de reproduction étant pendant la période de confinement, beaucoup de données viennent à manquer pour comparer les effectifs avec les années précédentes.	Boucle de Moisson : 1 couple possible.
Pic mar 13 couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez commune, en augmentation et non menacée IDF et Fr.	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières	Boucle de Guernes : 1 nicheur possible.	Boucle de Guernes : 0 couple nicheur.
	Risque : Faible ; Habitats peu menacés		Boucle de Moisson : présence sur 4 territoires mais manque d'observation.	Boucle de Moisson : présence sur 3 territoires mais manque d'observation.
			Forêt de Rosny : une vingtaine de couples possibles (recensement avorté par le confinement). Remarque : 3 sorties réalisées avant le confinement – reste insuffisant pour ce comptage.	Forêt de Rosny : Pas de recensement exhaustif en 2021.
Pic noir 3 couples	Valeur patrimoniale : Moyenne ; Espèce assez rare, en augmentation et non menacée IDF et Fr.	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières	Boucle de Guernes : 1 couple nicheur certain dans le « Fief de l'haute île » et un nicheur possible dans le secteur du bois de la plaine.	Boucle de Guernes : 1 couple nicheur certain dans le « Fief de l'haute île » et un nicheur possible dans le secteur du bois de la plaine.

			<p>Boucle de moisson : 1 couple nicheur possible.</p>
			<p>Forêt de Rosny : 2 couples nicheurs possibles, 1 au sud de la forêt vers la mare du désert, et 1 au nord dans le secteur des vieilles fosses.</p> <p>Remarque : Habituellement la visite est organisée au mois de mars qui correspond à la période de reproduction – en raison du confinement les données récoltées restent insuffisantes</p>

Nicheurs possibles : Espèces détectées pour la première fois par l'observateur sur un site, sans aucun indice précis de nidification. Les codes nicheurs possibles s'utilisent souvent en début de période, mais également en cas d'absence de comportements ou d'indices de reproduction à tout moment de l'année (durant la saison de reproduction de l'espèce). Précisons que l'habitat dans lequel l'observation a été réalisée doit être favorable à la reproduction. Il faut oublier les Laridés, Ardéidés, martinets, etc... en vol au-dessus d'une culture par ex.

Nicheurs probables : Lors de l'observation, des indices de cantonnement et/ou de préparation d'une reproduction peuvent être relevés, mais sans qu'il s'agisse d'indices de reproduction proprement dite. Ces codes s'utilisent en général en début de période de reproduction (formation des couples, parades, construction de nid...).

Nicheurs certains : Les observations permettent d'affirmer sans aucune ambiguïté une nidification en cours (adultes couvant, nourrissage, jeunes à l'envol...).

(<https://cdnfiles1.biolovision.net/www.faune-iledefrance.org/userfiles/Modedemploifauneidf.pdf>)

Suivi de l'Œdicnème Criard :

L'ASEE et l'AEV ont intégré conjointement un programme national de suivi de l'Œdicnème criard. Des inventaires et des suivis de nids, et la pose de balises GPS sont réalisés dans le cadre de ce programme. Avant son intégration dans le programme national, l'ASEE réalisait déjà un suivi de cette espèce depuis de nombreuses années.

Natura 2000 finance du petit matériel de suivi et des balises GPS. Jusqu'à début 2022 Jean Delannoy, salarié de l'AEV, réalisait ce suivi et la pose des balises GPS (étant habilité pour cette opération).

La procédure consiste à la capture, à la prise des mesures, la pesée et enfin la pose de GPS.

En 2020 le suivi s'est avéré compliqué du fait de la situation sanitaire, un couple a cependant été équipé d'une balise GPS. En 2021, 2 nouveaux couples ont été équipés, en tout 10 individus étaient équipés.

Toutes les données récupérées à partir des GPS sont centralisées sur un site internet dédié mis à disposition du fabricant. Nous pouvons ainsi récupérer les données accélérométriques, des informations sur la migration, des hauteurs de vol, entre autres.

Quelques informations ont été transmises par Corine DUMONT et Gérard BAUDOIN :

- Un groupe de 4 individus distincts sont partis en migration en même temps au quart d'heure près (2300 km en 6 étapes) ;
- Oiseau très attaché à ses lieux de séjour : pour s'alimenter ou se reproduire, l'Œdicnème criard revient quasiment toujours au même endroit ;
- Migration : se déplacent parallèlement mais pas ensemble ;
- Le record est de 2000 km et 26 heures en trois étapes en 2 jours avec des pointes à plus de 120km/h et une hauteur moyenne de 200 à 500 mètre d'altitude ;
- Les données GPS ont permis de découvrir des sites d'hivernage encore inconnus par les ornithologues locaux ;
- Un dialogue avec des correspondants de la LPO vers Biarritz a permis de se rendre compte sur un site d'hivernage qu'un oiseau équipé était au milieu d'une colonie de 140 individus ;
- D'après les données GPS, des oiseaux semblent se perdre et chercher leur route et, malgré les erreurs d'aiguillage, retrouver leur route ;
- Le retour sur le site de reproduction a semblé problématique en 2021 pour certains individus ;
- Tous les oiseaux partis en hivernage sont revenus sur le même site cette année ;
- Les couples se reforment généralement, exception faite de deux individus qui se sont séparés en cours de saison ;
- On observe une notion de territoire par couple avec des frontières bien nettes ;
- En ce qui concerne la recherche alimentaire, chaque individu a un territoire précis sans empiéter sur l'autre ;
- Les individus partis hiverner au Maroc étaient sur des lieux proches mais ne se rencontraient pas ;
- Doublage des observations GPS par vision thermique - on découvre qu'ils peuvent être très nombreux dans le champ ;
- Travail restant à faire sur la compréhension des mouvements.

5 Actualisation du DocOb

Le DOCOB date d'octobre 2010. Beaucoup d'informations y figurant nécessitent d'être actualisées. Un travail de mise à jour de ces données est nécessaire et demandera du temps d'animation et/ou d'employer un bureau d'étude ou une personne dédiée à cette tâche.

6 Information, communication, sensibilisation

6.1 Création et mise à jour d'outils de communication

Sont concernés les média suivants :

- **Le site internet** dédié : <http://boucledemoisson.n2000.fr/>

Beaucoup d'informations figurant sur le site internet sont dépassées depuis un certain nombre d'années. Il conviendra de les actualiser à court ou moyen terme.

En outre, la plaquette de communication nécessite également une mise à jour comme cela avait été mis en avant lors du dernier COPIL du 7 février 2019.

6.2 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Manifestation ou réunion auxquelles la chargée de mission Natura 2000 a participé en 2021 :

- Au comité technique organisé par la commune de Mantes-la-Jolie - Résultats 2ème phase d'étude réalisation Atlas de la biodiversité Ile l'Aumône ;
- Au festival de l'environnement organisé par la commune de Freneuse le 18/09/2021 ;

6.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Participation à la vie du réseau Natura 2000 en Île-de-France en 2021 :

- 21/09/2021- journée ZPS à destination des animateurs et gestionnaires de milieu naturel, sur la RNR du Grand Voyeux (matinée) et le Parc du Pâtis (après-midi) ;
- 02/11/2021 - rencontre nationale des élus Natura 2000.

6.4 Propriétés régionales en périmètre Natura 2000

D'autre part, hors sites Natura 2000 animés par l'AEV, de nombreuses propriétés régionales se trouvent en périmètre Natura 2000 : environ 3100 ha de parcelles gérées par l'AEV sont concernés. L'animatrice Natura 2000 joue occasionnellement le rôle d'intermédiaire entre la structure animatrice et le technicien responsable du site à l'AEV. Elle suit donc la vie de ces sites de manière variable en fonction de l'importance des enjeux Natura 2000 sur les propriétés régionales concernées et de l'avancement des différents DocOb. Pour rappel, les ZPS et ZSC concernées sont :

- Sites de Seine Saint Denis,
- Massif de Rambouillet,
- Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines,
- Coteaux et boucles de la Seine,
- Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents,
- Bassée et plaines adjacentes,
- La Bassée.

7 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

La chargée de mission Natura 2000 veille à ce que les décisions d'aménagement du territoire soient en accord avec les objectifs du DocOb. Pour cela, elle se rend aux différentes réunions et comités sur les sujets qui peuvent toucher aux enjeux Natura 2000 (urbanisme, aménagement, études...).

8 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

8.1 Organisation de la gouvernance du site

8.1.a Organisation des réunions du comité de pilotage

La réunion de comité de pilotage est prévue en juin 2022.

8.1.b Réunions ou rencontres avec les services de l'État

La chargée de mission Natura 2000 a échangé tout au long de l'année avec la DDT des Yvelines et la DRIEE, notamment pour le suivi régulier des évaluations d'incidences Natura 2000 et des contrats Natura 2000 en cours sur la ZPS.

Elle a aussi été en contact avec le service agriculture de la DDT des Yvelines pour le suivi des dossiers MAEC.

8.2 Gestion administrative et financière

Préparation des conseils d'administration et habilitations à signer de la Présidente de l'AEV

En tant que collectivité territoriale, agissant pour le compte de la Région Ile de France, l'AEV est dotée d'un conseil d'administration qui habilite sa Présidente à signer les documents officiels. Ainsi, la chargée de mission Natura 2000 prépare pour les différents conseils les délibérations et rapports permettant la signature des conventions cadre, des conventions financières, demandes de paiement, de la Charte et notamment des contrats Natura 2000.

Suivi administratif et financier

Chaque année, la chargée de mission Natura 2000 dépose une demande de subvention pour l'animation de la mise en œuvre du DocOb auprès de la DRIEE. Elle dépose également la demande de paiement relative à l'animation de l'année précédente, et procède au suivi administratif et financier de l'animation.

De plus, la chargée de mission Natura 2000 s'occupe également du suivi administratif et financier des contrats Natura 2000 dont l'Agence des espaces verts bénéficie en tant que gestionnaire de propriétés régionales. Elle appuie ses collègues gestionnaires pour le montage des dossiers de demandes de subvention et de paiement relatifs aux contrats Natura 2000.

9 Synthèse

- ✓ L'année 2021 a été marquée par l'absence pendant plusieurs mois de la chargée de mission Natura 2000 en congés maternité, réduisant en partie l'activité Natura 2000.
- ✓ Comme les années précédentes, l'année 2021 a pu compter sur de nombreux contributeurs pour les données de suivi de l'avifaune.
- ✓ L'animatrice a continué le suivi des contrats Natura 2000 en cours sur la RNR de Moisson, la forêt régionale de Rosny et l'espace régional de Flicourt.
- ✓ Malgré la période de transition entre 2 programmation, plusieurs agriculteurs se sont engagés dans des contrats Natura 2000 agricoles (ou MAEC).
- ✓ La situation sanitaire ne semble avoir permis de relancer de nombreux projets sur le territoire en 2021. Quelques évaluations des incidences Natura 2000 ont cependant été réalisées avec une seule sollicitation de la chargée de mission Natura 2000 (foulées moissonnaises).
- ✓ Aucun COPIL n'a eu lieu en 2021, la prochaine réunion été programmée pour juin 2022.
- ✓ Le DocOb et le site internet nécessitent une mise à jour importante.